



# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire, le mardi 13 décembre 2022, à 19 h 00, au pavillon Wilson, sis au 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2023 et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

**DONNÉ** à Coteau-du-Lac, en ce 5 décembre 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chantal Paquette', is written over the typed name.

Chantal Paquette, OMA  
Assistante-greffière



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES  
VILLE DE COTEAU-DU-LAC**

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville de Coteau-du-Lac, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie que j'ai publié l'avis public portant sur l'adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis, à chacun des endroits suivants :

- Le babillard de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville, le 5 décembre 2022.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Coteau-du-Lac, ce 5<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

  
Chantal Paquette, OMA  
Assistante-greffière